

Actifs, employeurs

Coronavirus : Envoi de vos pièces justificatives : Quelques conseils pour assurer un meilleur traitement de votre dossier

Domaine(s) :

- Santé, Employeur

Afin que l'Enim puisse assurer le traitement de votre dossier dans les meilleures conditions et les meilleurs délais possibles, voici quelques conseils à suivre :

- Assurez-vous de respecter les différentes démarches listées dans votre mémo ([Santé](#) [1], [Employeur](#) [2]), notamment en transmettant l'intégralité des pièces justificatives nécessaires au traitement de votre dossier.
- Transmettez vos pièces justificatives via votre [Espace personnel Enim](#) [3].
- Assurez-vous que toutes les pièces justificatives transmises à l'Enim par voie dématérialisée soient suffisamment lisibles.
- Transmettez vos pièces justificatives uniquement au format PDF ou au format image (JPG, JPEG ou PNG), les autres formats ne pouvant pas être traités.

Mis à jour le 29/04/20

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/coronavirus-envoi-de-vos-pieces-justificatives-quelques-conseils-pour-assurer-meilleur>